

The Chatterbox

Tarifs et règles pour les cours et les forfaits des cours

En vous inscrivant à un cours de groupe ou à un forfait de cours particuliers, vous vous engagez à respecter les règles expliquées dans ce document.

Une fois qu'une demande de réservation a été acceptée par l'administration de The Chatterbox, vous devez remplir un formulaire d'inscription en ligne pour finaliser votre inscription au cours souhaité.

La direction de The Chatterbox se réserve le droit de modifier ce règlement et notre grille tarifaire. Elle se réserve également le droit de mettre fin à une inscription sans préavis, en cas de non-paiement des frais, d'abus de confiance, de non-respect des présentes règles ou pour toute autre raison valable.

Règles générales pour tous nos cours et les forfaits des cours

Les cours de groupe ou les forfaits des cours particuliers qui sont prévus dans le calendrier de l'année scolaire vaudoise respecteront les jours fériés et les vacances scolaires officiels tels que déterminés par le canton de Vaud. Notre calendrier est disponible sur le site Internet de The Chatterbox.

Il est essentiel de respecter les horaires des cours pour éviter de perturber la leçon ou de retarder les enseignants. Les élèves doivent arriver et partir à l'heure.

La responsabilité de The Chatterbox en ce qui concerne la présence des étudiants se limite aux heures des cours. Elle n'inclut pas le voyage aller-retour à The Chatterbox.

Note : Dans le cas de cours de groupe ou de leçons particulières en ligne, The Chatterbox n'assume aucune responsabilité quant à la sécurité physique de l'élève.

Si un étudiant arrive en voiture, nous lui recommandons d'utiliser le Parking Gare de Nyon. The Chatterbox n'assume pas la responsabilité des contraventions de stationnement.

Les étudiants (ou leurs parents, le cas échéant) sont tenus d'informer The Chatterbox de toute absence pour cause de maladie, de vacances, etc. Un simple message SMS suffit.

Les photos prises par le personnel de The Chatterbox ne sont pas à usage externe, sauf autorisation préalable des étudiants (ou de leurs parents) ou si des mesures appropriées ont été prises pour protéger l'identité des étudiants (par exemple, l'utilisation d'outils de retouche photo pour brouiller les visages si une photo est utilisée sur notre site web).

The Chatterbox dispose d'un téléphone fixe, 022 361 5402, qui n'est utilisé qu'à titre exceptionnel pour communiquer avec les enseignants pendant les heures de cours. Veuillez noter qu'aucun message vocal ou textuel n'est pris en charge sur cette ligne.

La communication normale avec le personnel de The Chatterbox se fait soit par l'adresse électronique administrative (info@thechatterbox.ch), soit par les adresses électroniques des enseignants, soit par les numéros de téléphone portable des enseignants ou de The Chatterbox (tels qu'indiqués sur notre site web).

The Chatterbox

Tarifs et règles pour les cours et les forfaits des cours

Maladie / Assurance / Urgences

Les étudiants (ou leurs parents) doivent disposer d'une assurance médicale (maladie et accident) appropriée, conformément à la législation suisse.

Les étudiants (ou leurs parents) doivent comprendre que, malgré les mesures de précaution, il existe toujours un risque de propagation de maladies contagieuses entre les groupes. Ce risque peut être atténué si l'étudiant s'abstient d'assister aux cours s'il souffre d'une maladie contagieuse.

Les étudiants (ou leurs parents) sont priés d'informer le personnel de The Chatterbox par téléphone, par SMS ou par courriel à l'enseignant concerné si l'élève est absent d'un cours en raison d'une maladie ou d'un accident. Les frais de scolarité restent intégralement dus en cas d'absence, sauf en cas d'accord exceptionnel avec la direction de The Chatterbox.

Si applicable, les formulaires d'inscription doivent contenir les coordonnées des parents de l'élève et/ou de toute autre personne autorisée à accompagner l'élève de/vers The Chatterbox.

Les coordonnées des personnes à contacter en cas d'urgence doivent également figurer sur les formulaires d'inscription, y compris le nom d'un médecin, si possible. En cas d'urgence, le personnel de The Chatterbox tentera d'avertir les parents ou une personne à contacter en cas d'urgence. Si nécessaire, le personnel tentera également de consulter un médecin ou même d'appeler une ambulance. L'étudiant (ou ses parents) accepte, dans de tels cas, de prendre en charge les coûts associés à cette intervention.

Si les professeurs ou les assistants de The Chatterbox sont absents pour cause de maladie ou d'accident, les frais de scolarité ne seront pas remboursés. Toutefois, The Chatterbox fera tout son possible pour trouver un remplaçant adéquat.

Règles et frais spécifiques pour les classes de groupe

Généralités

Nos classes de groupe d'anglais sont disponibles pour les enfants en âge de fréquenter l'école publique (c'est-à-dire à partir de 4 ans). Les cours ont lieu de septembre à juin de l'année scolaire.

La classe se limite à 6 élèves au maximum. Les classes comptant moins de 3 élèves inscrits peuvent être annulées ou les élèves peuvent être invités à changer d'heure de cours.

Inscription

L'inscription aux cours d'anglais se fait pour toute l'année scolaire qui comprend deux semestres :

1. Premier semestre - de septembre à fin janvier
2. Deuxième semestre - de février à la clôture des cours en juin

The Chatterbox

Tarifs et règles pour les cours et les forfaits des cours

Départ anticipé

Il est possible d'annuler la participation d'un enfant pour le deuxième semestre en faisant une demande écrite avant le 30 novembre et en payant un frais d'annulation de 150,00 CHF. Après cette date, les frais du second semestre doivent être payés en totalité.

Frais et paiements

Les frais de cours, d'administration et de manuels sont calculés en moyenne sur l'année scolaire et payables en deux parties.

CHF 650.00 pour le premier semestre à payer en septembre du premier semestre

CHF 650.00 pour le second semestre, à régler en janvier avant le début du second semestre

En cas de circonstances exceptionnelles, The Chatterbox pourra accepter une annulation des cours après le 30 novembre, mais facturera des frais d'annulation de 150,00 CHF, payable immédiatement.

Les factures seront envoyées par courrier électronique. Le mode de paiement préféré est l'e-Banking. The Chatterbox fournira des factures papier sur demande.

Règles et frais spécifiques pour les cours d'anglais privés

Généralités

Nos cours d'anglais privés sont disponibles pour tous les âges, des enfants aux adultes, et sont conçus pour être des études individualisées avec un professeur.

Les cours d'anglais privés peuvent être proposés pendant l'année scolaire et pendant les vacances d'été et sont établis en accord avec l'étudiant (ou le parent) et le professeur, mais ils sont conçus pour être dispensés sur une base hebdomadaire.

Dans le cas des cours en ligne, The Chatterbox s'assurera qu'une session de cours est disponible en ligne et que l'étudiant (ou son parent) a reçu une invitation à rejoindre la classe.

Inscription

L'inscription aux cours d'anglais privés se fait sur la base de l'achat de paquets de dix leçons de 50 minutes. Des paquets de leçons supplémentaires doivent être achetés pour assurer la continuité des leçons.

Départ anticipé

L'annulation de la participation d'un étudiant aux leçons privées d'anglais est possible, cependant aucun remboursement des leçons restantes du paquet acheté n'est possible en raison des frais administratifs et de personnel lié à la planification et à la mise en place des leçons privées.

The Chatterbox

Tarifs et règles pour les cours et les forfaits des cours

Politique de planification des cours

Chaque bloc de dix leçons doit être terminé dans un délai maximum de quatre (4) mois à compter de la date du premier cours. Cette politique garantit une utilisation équitable et efficace du planning de l'école et évite de réserver inutilement des créneaux horaires. Les cours sont hebdomadaires pour favoriser une progression constante, sauf accord contraire avec l'enseignant.

Le non-respect répété de cette politique de planification ou des absences répétées sans justification valable peuvent entraîner l'annulation des séances restantes sans remboursement.

Annulations

En cas d'annulation d'une leçon, l'élève ou son parent doit en informer l'enseignant ou l'école au moins 12 à 24 heures à l'avance. Les annulations tardives ou les absences seront facturées, le créneau étant réservé spécifiquement pour l'élève.

En cas d'absence d'un enseignant, l'enseignant ou l'école en informera l'élève ou son parent dès que possible, et la leçon manquée ne sera pas facturée.

Frais et paiements

CHF 800.00 pour un paquet de dix leçons de 50 minutes ; renouvelable selon le plan d'étude

Les étudiants seront également facturés pour les manuels scolaires.

Les manuels doivent être décidés en accord avec l'enseignant et un supplément peut être facturé pour couvrir le coût de leur achat.